

RAPPORT DES ACTIVITÉS 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a accordé à la MRC de Joliette une enveloppe de 1 200 113 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 dans le cadre du Fonds régions et ruralité.

Quoiqu'impactée par la pandémie de la COVID-19, la MRC a su mettre en place ses priorités d'intervention et amorcer différentes actions pour soutenir le développement de son territoire. Voici donc un résumé des actions et financements effectués pour l'année 2021.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Conseil de la MRC a décidé de déléguer un montant de 200 000 \$, provenant du Fonds régions et ruralité (FRR) à la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ). Ainsi, la MRC reconnaît l'expertise de la CDÉJ en matière de soutien à l'entrepreneuriat ainsi qu'en matière de gestion de fonds d'investissements.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Un montant de 30 655 \$ a été investi dans le service de développement local.

À la suite de la mise en place de sa politique de projets structurants en milieu rural ayant une enveloppe de 200 000 \$ par année du FRR soit un total d'un (1) million de dollars au total. Trois municipalités ont reçu ou recevront un montant de 446 954 \$ pour des projets approuvés : la Place du centenaire (Crabtree), une passerelle (Saint-Paul) et des jeux d'eau à Saint-Thomas.

Ces projets ont permis la mobilisation des communautés visées et l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens.

SOUTENIR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La MRC a investi 29 352 \$ pour soutenir l'aménagement de son territoire, soit 25 000 \$ pour soutenir le plan d'action du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et l'analyse des refontes et concordances des règlements municipaux devenus nécessaires à la suite de l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Joliette. Une somme de 4 352 \$ a également été utilisée pour défrayer les services de géomatique nécessaires au fonctionnement des services d'aménagement.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

À l'hiver 2021, la MRC a investi une somme de 206 119 \$ pour la réalisation de la patinoire sur la rivière L'Assomption. Infrastructure très prisée par la population, en 2021, en pleine période de pandémie, elle a contribué non seulement à la pratique de ce sport, mais également à la santé mentale de la population.

La MRC de Joliette s'est également engagée en cours d'année à financer divers projets d'infrastructures touristiques et culturelles ayant une portée ou un impact sur l'ensemble de la MRC. Ainsi, une somme de 23 000 \$ a été consentie à la Maison Antoine-Lacombe pour un projet de rénovation, 43 000 \$ à Tourisme Lanaudière pour l'implantation de la halte touristique et 61 705 \$ au Centre culturel Desjardins afin de soutenir le projet d'amélioration extérieure.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET SPORTIFS

Le Festi-Glace de la MRC de Joliette est un événement prisé des amateurs de patin et de plein air. À regret, la MRC a dû annuler l'édition 2022 à cause des mesures sanitaires émises par le gouvernement provincial à la fin de décembre. La planification d'un tel événement se faisant tout au cours de l'année, certaines dépenses de gestion de coordination de l'événement et autres ont été effectuées et un montant de 18 216 \$ a dû être affecté à l'enveloppe.

SOUTENIR LA CONCERTATION RÉGIONALE

Soutenir la concertation, c'est travailler en collaboration. Pour réaliser ce volet, la MRC a conclu diverses ententes avec des partenaires œuvrant au développement de notre région, Lanaudière, ceux-ci étant présentés ci-dessous.

Les MRC de Lanaudière, dont la MRC de Joliette, ont signé une entente avec la Table des préfets de Lanaudière pour déléguer une partie de la planification et du soutien au développement régional pour le territoire de Lanaudière à cet organisme. La MRC de Joliette a contribué en investissant un montant de 72 809 \$.

La MRC a signé une entente de partenariat territorial triennal (2019-2023) en lien avec la collectivité de Lanaudière avec le Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) et d'autres MRC de la région et s'engage à verser 30 000 \$ par an pour des projets sur le territoire de la MRC. En 2021, nous avons déboursé 20 000 \$ pour le financement de trois projets et comme le prévoit l'entente, la somme résiduelle de 10 000 \$ a été reportée en 2022.

La MRC a signé une entente sectorielle triennale (2020-2023) ayant pour but d'améliorer la compétitivité des entreprises agroalimentaires et de mobiliser les acteurs du milieu pour favoriser le développement de ce secteur dans une démarche concertée. La MRC s'engage à la hauteur de 15 000 \$ par année sur une enveloppe globale de 482 000 \$ pour la période 2021-2022. La MRC s'est aussi engagée dans un projet d'agent de maillage entre des cédants d'entreprises agricoles et des repreneurs non liés à raison de 3 002 \$.

EN CONCLUSION

Les sommes remises à la MRC de Joliette dans le cadre du FRR-volet II sont essentielles au développement de notre MRC. Elles permettent la réalisation de projets importants et stimulent la concertation au sein de notre collectivité.

RÉSUMÉ EN CHIFFRE

Priorités d'intervention - Dépenses ou projets	Sommes engagées	Sommes versées
1 - Soutenir le développement économique		
Soutien technique à l'entrepreneuriat – service conseil	200 000 \$	200 000 \$
Total - soutenir le développement économique	200 000 \$	200 000 \$
2 - Soutenir le développement des communautés		
Service conseil – agent rural	30 635 \$	30 635 \$
Projets structurants-municipalités	446 954 \$	312 178 \$
Total - soutenir le développement des communautés	477 589 \$	342 813 \$
3 - Soutenir l'aménagement du territoire		
Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	25 000 \$	25 000 \$
Géomatique	4 352 \$	4 352 \$
Total - soutenir l'aménagement du territoire	29 352 \$	29 352 \$
4 - Soutenir le développement d'infrastructures touristiques, culturelles et sportives		
Patinoire rivière L'Assomption	206 119 \$	206 119 \$
Maison Antoine-Lacombe	23 000 \$	
Tourisme Lanaudière (halte touristique)	43 000 \$	
Centre Culturel Desjardins	61 705 \$	46 279 \$
Total - soutenir développement d'infrastructure	333 824 \$	252 398 \$
5 - Soutenir le développement d'événements touristiques		
Festi-Glace de la MRC de Joliette	18 216 \$	18 216 \$
Total - soutenir développement d'événements touristiques	18 216 \$	18 216 \$
6 - Soutenir la concertation régionale		
Planification et soutien du développement régional (TPL)	72 809 \$	72 809 \$
Soutien à la collectivité avec le CALQ	45 000 \$	35 000 \$
Soutien au développement de l'industrie agroalimentaire	15 000 \$	15 000 \$
Agent de maillage – agriculture	3 000 \$	3 002 \$
Total concertation régionale	135 809 \$	125 811 \$
Administration		
Services de la MRC	11 000 \$	11 000 \$
Grand total	1 205 790 \$	979 590 \$

REVENUS	
MAMH/ Fonds régions et ruralité, reporté	773 341 \$
Intérêt - banque	0 \$
MAMH/ Fonds régions et ruralité 2021	1 200 113 \$
Total des revenus	1 973 454 \$
DÉPENSES	
Total des sommes engagées non-versées	226 200 \$
Total des sommes versées	979 590 \$
Total des dépenses	1 205 790 \$
Surplus transféré	767 664 \$